

COMMUNE d'AIRE SUR LA LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 10 JUILLET 2020

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE SUR LA LYS
EN DATE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le **VENDREDI 10 JUILLET 2020** à 20H00, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 3 juillet 2020.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes BAUDEQUIN Odile, CATTY Christine, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, DECRIEM Marie-Christine, DEGRACE Marie-Josée, ROUX Nathalie, SUBTIL Vanessa, VANDENBERGUE Séverine, MM. AZELART Laurent, BOULET Guillaume, , CATTEZ François, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HERNOUT Serge, HOUSSIN Romuald, LERMYTTE François, MM. DUBUISSON Frédéric, RYS Didier, Mmes CHRETIEN Stéphanie, CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Nathalie ROUX a donné procuration à M. Jean-Claude DISSAUX,
Mme Marie-Christine DECRIEM a donné procuration à Mme Françoise ALLOUCHERIE,
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme Florence WOZNY,
M. François LERMYTTE a donné procuration à M. Gérard OBOEUF,
Mme Christine CATTY a donné procuration à Mme Odile BAUDEQUIN,
Mme Stéphanie CHRETIEN a donné procuration à M. Frédéric DUBUISSON.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 20h58

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : MARCHE DE TRAVAUX DE L'HOTEL DE VILLE - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS EN PLUS ET MOINS-VALUE.

2020-07-N°7

CONSIDERANT QUE, par délibération 2017-03-N°2, en date du 1^{er} mars 2017, le Conseil municipal a, à l'unanimité, décidé de valider le plan de financement prévisionnel de mise en accessibilité de l'Hôtel de ville à AIRE-SUR-LA-LYS (phase 1 des travaux) ;

VU :

La délibération 2018-03-N°11-1 du Conseil municipal, en date du 27 mars 2018, créant l'autorisation de programme - crédits de paiement pour l'opération de travaux de l'Hôtel de ville dans son ensemble ;

Les délibérations 2018-10-N°03 en date du 23 octobre 2018 et 2019-03-N°13 en date du 1^{er} mars 2019, autorisant Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux des entreprises et autorisant la passation des avenants pour les travaux effectués au 1^{er} étage ;

Suite à la réception des travaux, et pour répondre aux demandes de travaux supplémentaires de la maîtrise d'ouvrage,

A l'issue de la procédure d'analyse des offres pour travaux supplémentaires (commission d'appel d'offre du 10 juin 2020), relative à cette opération, il est proposé d'acter les avenants suivants :

TRAVAUX :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT DE L'AVENANT (EN € H.T.)
<u>Lot n°1</u> : Gros œuvre, démolition, désamiantage, carrelage	CHEVALIER NORD	- 8 832,85
<u>Lot n°3</u> : Serrurerie métallique	LOISON	13 354,52
<u>Lot n°4</u> : Menuiseries intérieures, parquet, aménagement	VAN HENIS	9 740,00
<u>Lot n°5</u> : Plâtrerie, peinture, sol souple	SAUVAGE PEINTURE	18 412,80

Lot n° 6 : Electricité	SATELEC	16 288,88
Lot n° 7 : Plomberie, chauffage, ventilation	C2JL	5 902,28
TOTAL		54 865,63

ETUDES :

DESIGNATION	MAÎTRE d'OEUVRE	MONTANT DE L'AVENANT (EN € H.T.)
Rémunération du maître d'œuvre (7,9% du montant HT des avenants)	AGENCE NATHALIE T'KINT	4 334,38

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. JEAN-CLAUDE DISSAUX, Maire,

Et après avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

(Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique, M. DUBUISSON Frédéric, M. RYS Didier, S'ABSTENANT) :

ARTICLE 1^{er} - **APPROUVER** la passation des avenants avec les entreprises et le maître d'œuvre comme déterminé ci-dessus ;

ARTICLE 2 - **AUTORISER** M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces qui s'y attachent.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

